

Compte rendu Comité technique de l'ODPE 23 – 01/04/2025

Présents		
<p>Pour le Conseil Départemental : -Mme Laurence CHEVREUX, Vice-Présidente en charge enfance, famille, santé -Mme Cécile DAUDONNET, Directrice Enfance, Famille, Jeunesse -Mme Françoise LAPORTE, Directrice du CDEF -Mme Christelle MARGUERITAT, Cadre du service TCHADA -Mme Nathalie MARMIER-GIRAUD, Chef de service UTAS de Bourgueuf -Mme Céline LE BIGOT, Chef de service de PMI -Mme Sophie COUTURIER, Responsable Réseau Assistants Familiaux -Mme Marie CLOCHON, Cheffe de service UTAS Bousac -Mme Sylvie MAJEUX, Responsable Service d'Accueil et d'Accompagnement Familial -Mme Estelle GOIX, Responsable ODPE</p> <p>Pour la MDPH 23 : -M. Stéphane MAISONNEUVE, Référent d'insertion de scolarité</p>	<p>Pour l'ordre des avocats : -Maître Catherine PELUARD, Avocate représentant le barreau de la Creuse</p> <p>Pour la CAF : -Mme Agnès ROCHE, Chargée de conseil et développement, référente Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant EAJE Et animation de la Vie Sociale AVS</p> <p>Pour l'Etat : -Mme Pascale RUDEAUX, Directrice adjointe de la DDETSPP -M. Pierre DUMONT, Responsable d'unité éducative UEMO de Guéret -Mme Claire MAGAT, RPI DT L (PJJ) -Mme Sandrine DEMURGER, Adjudant-chef Commandant de Maison de Protection des Familles 23</p>	<p>Pour les associations concourant à la protection de l'enfance : -Mme Sabine BACHELLERIE, Vice-Présidence de l'UDAF 23 en charge de la parentalité et de l'institution -Mme Nathalie TEIXEIRA, Directrice Adjointe Territoire AJD Creuse Maison d'enfants de Bosgenet – Origamie -M. Jean-Pierre BERTHON, Directeur Territoire AJD Creuse Maison d'enfants de Bosgenet – Origamie -Mme Isabelle PIVETEAU, Directrice des Services AECJF</p> <p>Pour les centres de formations : -Mme Cécile BONNET, Responsable de pôle Polaris Formation -Mme Marlène MARTY, Formatrice Polaris Formation</p> <p>Pour l'ARS : -Mme Laëtitia PEYRONNET, Chargée de mission en Prévention et Promotion de la Santé -Mme Anne-Sophie VILLEGER, Responsable pôle protection santé</p>
Excusés		
<p>Pour le Conseil Départemental : -M. Laurent VISTE, Chef de service de l'Aide Sociale à l'Enfance</p> <p>Pour l'Etat : -Mme Nathalie ELION, Conseillère technique départementale de service social en faveur des élèves DSDEN de la Creuse</p> <p>Pour le Tribunal Judiciaire : -M. Patrice DEYRAT, Juge des Enfants</p>	<p>Pour les associations concourant à la protection de l'enfance : -Mme Elodie MOREAU-LAUGAUTIER, Directrice du Complexe Est Creusois, ALEFPA -M. Jean-Maurice PRUDENT, Président ADEPAPE</p>	<p>Pour les centres de formations : -Mme Valérie COURTOIS, Responsable pédagogique CRFP Croix-Rouge Compétence Nouvelle Aquitaine</p> <p>Pour les centres-hospitaliers : - Mme Isabelle ROGASIK, Cadre supérieure de santé Centre Hospitalier La Valette</p> <p>Pour l'AMAC : - Mme Marie-Françoise FOURNIER, Maire de Guéret</p>

Madame Chevreux remercie l'ensemble des partenaires de leur présence à ce jour pour le comité technique de l'ODPE 23.

Point n°1 : Conférence annuelle de l'ODPE23

Madame Daudonnet présente le bilan de la 4^{ème} conférence du 23/01/2025. Elle détaille les raisons de l'absence de tables rondes, résultant du désaccord du Docteur Hélène ROMANO concernant l'intervention de Jean-Pierre ROSENCZVEIG. Il a donc été nécessaire de réajuster le programme de l'après-midi.

Monsieur Dumont met en avant la qualité de l'intervention de Monsieur ROSENCZVEIG quant à son approche juridique et son expérience en tant qu'ancien juge des enfants sur la question du psychotraumatisme chez l'enfant et l'adolescent.

Madame Marty communique le retour très positif des étudiants de Polaris Formation concernant l'intérêt pédagogique de leur participation à ce type d'événement.

Madame Daudonnet aborde ensuite la préparation de la conférence annuelle pour 2026 (date choisie, thématique retenue).

Madame Goix propose, suite aux échanges avec Christine Malard de la scène nationale d'Aubusson, la mise en place d'un spectacle « Les abîmés » lié à la thématique abordée lors de la prochaine conférence. Ce spectacle pourrait être destiné aux enfants des assistants familiaux et des ESMS. Le CDEF et la MECS manifestent de l'intérêt pour cette idée de spectacle pour leurs jeunes et souhaitent obtenir un dossier de présence et des vidéos du spectacle. Madame Goix va se rapprocher de Madame Malard pour obtenir ces éléments et voir si la compagnie pourrait intervenir le jour de la conférence.

Point n°2 : Lancement d'une étude sur les enfants avec une double vulnérabilité

Madame Goix propose le projet de lancement d'une étude concernant les enfants présentant une double vulnérabilité ainsi que la méthodologie associée. Des discussions ont eu lieu avec Madame Bonnet et Monsieur REBEIX (formateur – coordonnateur DEES & DEIS) au sujet du travail d'enquête qui pourrait être entrepris avec les étudiants du DEIS (Diplôme d'Etat d'Ingénierie Sociale). Le calendrier ne pourra être précisé qu'en septembre 2025 en fonction de l'ouverture de la PROMO.

Monsieur Dumont souligne que, dans l'enquête quantitative pour les mesures AEMO, l'intégration de la PJJ est nécessaire. **La modification a été apportée au document de présentation.**

Point n°3 : Questions diverses

Un point a été réalisé concernant l'avancement de la recherche en formation-action sur les besoins fondamentaux de l'enfant :

- Pour les accueils en immersion, la diffusion de l'offre d'accueil proposée par les 9 institutions sera communiquée aux équipes prochainement.
- Concernant l'analyse partagée de situations, deux groupes de travail mixant différentes institutions ont été constitués (10 professionnels sur 2 séances). L'objectif est de reproduire cette initiative au mois d'octobre avec deux nouveaux groupes.
- Pour l'organisation des journées-conférence, il a été décidé de reproduire à l'identique les formats précédents : le matin une conférence avec le Dr Anne Raynaud et l'après-midi le programme reste à définir.